

**Préavis municipal n° 80  
relatif  
au postulat de M. Michel Girardet  
"Pour une sonorisation efficiente à  
la salle de Montoly"**

Date proposée pour la séance de la commission:

- Lundi 16 février 2015 à 19 h 00  
Bâtiment Montoly n° 1: salle Léman

Municipal responsable: M. Thierry Genoud

Gland, le 26 janvier 2015

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

### **Rappel du postulat**

Le présent préavis répond au postulat de M. Michel Girardet du 11 août 2014 dont le contenu est le suivant :

*"Il s'est trouvé qu'à 3 reprises en 6 mois environ j'ai eu l'occasion de participer à l'organisation de manifestations dans la salle de Montoly. Que ce soit pour un débat, une AG ou un congrès.*

*Deux fois nous avons eu recours à une sonorisation externe dont celle de Grand-Champ pour l'une d'entre elle. Bien nous en a pris car lors de l'AG la sonorisation a eu tellement de ratés que les divers intervenants ont préféré s'égosiller plutôt que de se prendre la tête avec une sono indigne d'une salle communale.*

*Montoly est parfait pour l'organisation de manifestations grâce à sa facilité d'accès et à son parking. Même son côté quelque peu austère peut être amélioré en y ajoutant quelques décorations et un peu de verdure.*

*Est-il judicieux lors de manifestations de demander à pouvoir disposer des installations de Grand-Champ ? Certainement pas. D'autant plus que chacun de ces transferts a forcément un coût, ne serait-ce que par le temps consacré par le technicien chargé de ceci.*

*Sachant que le beamer et l'écran sont déjà en place et que par contre eux fonctionnent parfaitement, il devrait être possible d'installer une sonorisation digne de ce nom sans que cela occasionne un coût excessif.*

*Par conséquent, je demande à la Municipalité d'étudier la mise en place d'une sonorisation efficiente, permettant tant aux sociétés et associations glandoises qu'aux locataires externes de pouvoir disposer de la salle de Montoly dans des conditions dignes de la ville de Gland."*

### **Installation existante**

L'installation en place répondait aux besoins de l'époque, qui simplement illustrés consistaient à transmettre la parole, de deux microphones sans fils à quatre haut-parleurs, au moyen d'un amplificateur.

Aujourd'hui fatiguée, après des années d'utilisation, son bon fonctionnement dépend essentiellement de la seule habileté des collaborateurs de conciergerie et quelques fois, toujours en urgence, des entreprises extérieures.

Les équipements étant de conception ancienne, il devient de plus en plus difficile de retrouver des pièces de rechange. Courant 2012, un nouveau beamer et un écran de projection, avaient été installés. Ils donnent actuellement entière satisfaction.

En réponse au postulat de M. Michel Girardet, la municipalité a donc décidé de soumettre au conseil communal ce préavis, pour l'installation d'un nouveau système de sonorisation.

### **Descriptif des nouveaux équipements prévus (voir annexe 1)**

Basé sur l'expérience acquise dans les différents locaux communaux, la municipalité s'est approchée de spécialistes en sonorisation et a tenu à ce que le système prévu soit le plus fiable et le plus simple d'usage possible.

En collaboration avec les utilisateurs, les études des besoins actuels et futurs ont fait ressortir que la salle est principalement utilisée pour des conférences, quelques fois pour les lotos et de temps à autres pour des discos. Ce dernier usage impose l'utilisation d'un matériel spécifique, systématiquement loué par les organisateurs.

L'installation sera donc dimensionnée pour une diffusion efficace des paroles et standard de la musique. La plus-value induite par du matériel plus axé sur la diffusion de concert, n'est de ce fait pas justifiée. Si néanmoins le cas devait se présenter, la location de matériel complémentaire reste une bonne alternative. Enfin et pour faciliter l'installation de matériel loué, il est prévu la mise en place de six prises "XLR" de part et d'autre de la salle, sur lesquelles les appareils loués pourront être raccordés.

Cinq micros sans-fils seront prévus. Une armoire technique sera disposée contre le mur côté "Jura", une prise micro filaire et des entrées auxiliaires seront installées près de l'écran de projection du côté "Lausanne".

Les appareils utilisés sont reconnus pour leur simplicité d'utilisation et leur fiabilité. Entièrement programmables, la diffusion sonore sera dans un premier temps configurée ainsi:

- mode conférence: seuls les haut-parleurs de la salle polyvalente sont actifs;
- mode loto: les haut-parleurs de la salle polyvalente, du foyer, de la salle n° 2 et de la salle de judo sont actifs.

Pour compléter éventuellement l'installation et répondre à d'autres cas de figure (présentation dans une des salles non sonorisée de Montoly (salle de judo, salles n<sup>os</sup> 1 et 3), de Grand-Champ (salle d'exposition, hall d'entrée du complexe), ou tout simplement à l'extérieur (place de la gare, refuge)), la municipalité a prévu l'achat d'une sonorisation mobile autonome (voir annexe 2), équipée de batteries (autonomie d'environ 6 heures), d'un lecteur CD / MP3 et de deux micros sans fils.

### **Aspect du développement durable**

Les travaux prévus apporteront un outil performant aux utilisateurs des lieux et n'auront pas d'incidence sur les coûts d'exploitation du bâtiment.

Les recherches de matériel de fabrication Suisse ayant été infructueuses au niveau du rapport qualité / prix, celui qui sera installé provient du Royaume-Uni. Les travaux quant à eux, seront exécutés par une entreprise de Lausanne.

### **Le programme**

Les travaux, d'une durée estimée de deux semaines, pourront être effectués dès l'obtention du crédit. Ils seront programmés en tenant compte des disponibilités de la salle polyvalente, en collaboration avec le service de réservation des salles.

Une instruction sera dispensée au service de conciergerie ainsi qu'aux utilisateurs futurs des lieux.

### **Coût des travaux**

Basé sur des devis établis par diverses entreprises, le coût des travaux se décompose comme suit:

- |  |     |           |
|--|-----|-----------|
| • installation et mise en service des haut-parleurs, des amplificateurs et du pupitre de commande    | fr. | 27'972.00 |
| • fourniture de 5 micros sans fils plus 1 micro filaire  | fr. | 6'264.00  |
| • équipement de la salle polyvalente de 6 prises pour le raccordement de matériel locatif (concerts) | fr. | 3'564.00  |
| • travaux divers (menuiserie, plomberie et électricité)  | fr. | 5'000.00  |

• divers et imprévus (environ 5%)	fr. 2'200.00
<b>Total TTC pour la sonorisation de la salle polyvalente</b>	<b>fr. 45'000.00</b>
• fourniture d'un appareil de sonorisation amplifié autonome	fr. 3'550.00
<b>Total TTC des travaux</b>	<b>fr. 48'550.00</b>

### Financement

Le financement sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

### Amortissement

Le montant utilisé sera amorti sur une période de 3 ans, conformément aux dispositions du règlement sur la comptabilité des communes. Nos charges financières pourraient s'élever la première année à fr. 16'190.00.

Du fait de ce nouvel équipement, le coût de location de la salle avec l'installation de sonorisation mise à disposition sera réévalué.

### Conclusions

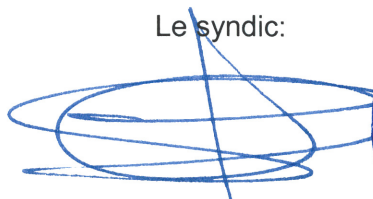
Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes:

#### LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - Le préavis municipal n° 80 relatif au postulat de M. Michel Girardet "Pour une sonorisation efficiente à la salle de Montoly";
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet.
- d é c i d e - d'accorder le crédit de 48'550.00 francs et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:

  
G. Cretegnny



pr Le secrétaire:

  
Ch. Etienne


Annexes: - annexe 1, plan de la salle polyvalente de Montoly;  
- annexe 2, illustration d'une sonorisation mobile autonome.


Annexe 1 : Plan de la salle polyvalente de Montoly

Mode conférence: les haut-parleurs de la salle polyvalente sont actifs;


Mode loto: les haut-parleurs de la salle polyvalente, du foyer, de la salle 2 et de la salle de judo sont actifs.

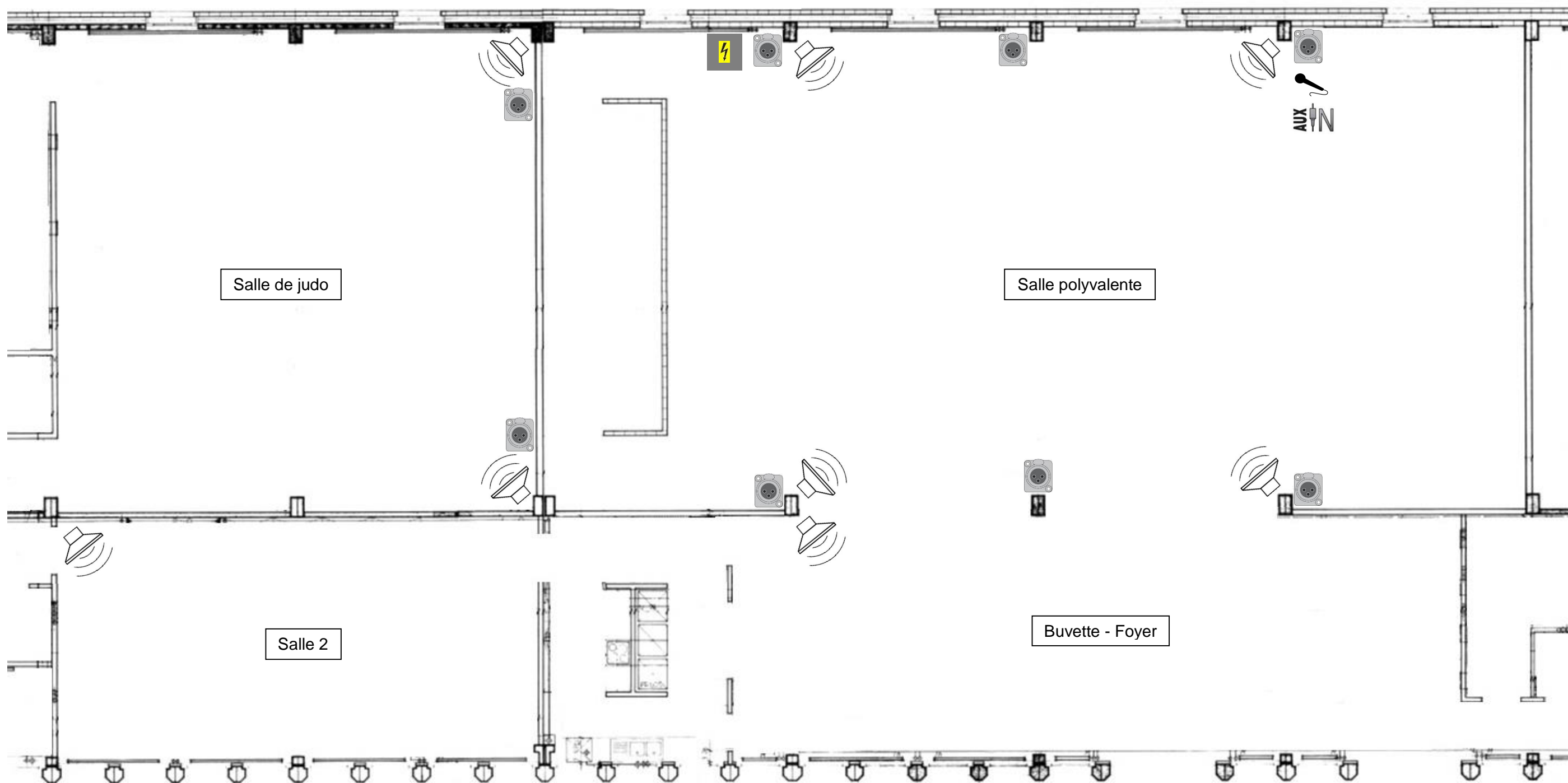
 = armoire électrique

 = haut-parleur

 = prise micro filaire

 = entrées auxiliaire

 = prises XLR murales



Annexe 2 : Illustration d'une sonorisation mobile autonome



Face avant



2 micros sans fils



Face arrière